



Motion pour la grève du 31 mars 2026

À l'attention de Mme Sturbaut, Provisoire du lycée Franco Argentin J. Mermoz de Buenos Aires

Copies :

Monsieur de Depetris, Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Argentine,

Madame Scherer-Effosse, directrice générale de l'AEFE,

Les personnels grévistes du lycée Franco-Argentin Jean Mermoz de Buenos Aires, réunis en assemblée générale, s'adressent à l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) pour dénoncer :

- Les choix budgétaires du gouvernement français et le désengagement de l'État vis-à-vis de l'AEFE, entraînant des suppressions massives d'emplois et le blocage de toute revalorisation salariale ;
- La menace que ces orientations font peser sur nos conditions de travail, y compris les budgets pédagogiques et sur les conditions d'apprentissage des élèves, tant au sein de l'Éducation nationale que dans le réseau de l'AEFE, déjà fortement fragilisé ;
- La non-prise en charge par l'État de la part employeur de la pension civile des fonctionnaires détaché·es, ainsi que la précipitation avec laquelle est imposée une "réforme" de l'Agence, notamment le projet de recourir aux détachements directs au sein de l'AEFE, risquant d'anéantir les fondements mêmes du service public d'enseignement à l'étranger ;
- L'aggravation des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, due au durcissement des conditions d'accès aux temps partiels et à la multiplication des primes au détriment du traitement indiciaire, alors que les femmes assument encore majoritairement les charges familiales ;
- Les conséquences déjà visibles de ces politiques : suppressions de postes de détaché·es et de personnels de droit local, gel des salaires des PDL comme des détachés, hausse des frais de scolarité pour les familles, austérité dans les établissements, et déconventionnements ;
- Le fait que la gestion des personnels par le MEN soit toujours aussi obscure et reste bloquée sur les questions de détachements et de bornage.
- L'absence de dialogue formel sur des dossiers essentiels tels que l'avantage familial des personnels ou l'ISVL/ICCVL ;

Exigent de l'AEFE et de l'État français :

- La mise en œuvre immédiate de moyens budgétaires à la hauteur des enjeux du service public d'enseignement à l'étranger ;
- Le respect des droits des personnels et des valeurs de justice sociale, d'égalité professionnelle et de dialogue social ;
- L'ouverture de négociations sincères et transparentes sur l'ensemble des dossiers en souffrance ;

Au lycée J. Mermoz de Buenos Aires, les personnels considèrent que :

- Une procédure de licenciement sans motif (« sin causa ») a été engagée à l'encontre des principes de justice sociale et de dialogue social que nous défendons et constitue un précédent grave et inacceptable ;
- Cette démarche arbitraire, qui serait illégale selon le droit français, ne figure pas dans le règlement intérieur de travail négocié en 2015 ;

- La façon dont ce licenciement a été mené contrevient également au guide de gestion, à l'arrêté du 1er octobre 2022 qui cadre les prérogatives des CCP et à la circulaire AEFE n°515.

et exigent :

- Le retrait immédiat du préavis de licenciement ;
- La garantie que de telles pratiques ne se reproduiront pas à l'avenir ;

Fait à Buenos Aires, le 31 mars 2026.